L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 3 NOVEMBRE 1886.

Une loterie.

La cause de l'éducation publique a eu ses hauts et ses bas en Louisiane surtout. Pour ne parler que des Ecoles Publiques, il fut un temps où elles pouvaient soutenir la comparaison avec celles même des plus grands Etats de l'Union ; puis vint la décadence, et nous avons aussi connu une époque où l'on redouta de voir s'écrouler tout l'édifice, si laborieusement, si intelligemment élevé. On ne se laissa pas décourager cependant ; on reprit à pied d'œuvre la construction, et d'effort en effort on parvint à réédifier et à nous donner le système actuel qui, s'il n'est pas exempt de défectuosités, a certainement une valeur réelle. Les élèves reprennent le chemin un moment délaissé, oublié, et peu à peu on constate l'effacement d'un mesquin et absurde préjugé ; celui qui empêchait certaines familles d'envoyer leurs enfants à des Ecoles basées sur le principe de la gratuité. Etrange fierté ; amour-propre mal entendu ; les fonds qui paient ces institutions ne sortent-ils pas en effet des poches des contribuables ?

Quoi qu'il en soit, nos Ecoles Publiques fonctionnent maintenant avec succès ; elles constituent certainement l'un des établissements les plus honorables, les plus dignes d'appui qui soient en Louisiane.

Néanmoins, pour bien des raisons, dans le détail desquelles nous n'avons pas le temps d'entrer ici, elles ne sauraient suffire. Dans les campagnes surtout on rencontre bien des localités où les moyens d'éducation sont absolument trop limités.

Ce fait a alarmé bien des esprits et l'on s'est sérieusement occupé des voies par lesquelles on pourrait réaliser un progrès dans ce genre. Tous comprennent que cette question de l'enseignement, de l'éducation, n'est dominée par nulle autre, et beaucoup y ont consacré et leur temps et leurs deniers.

Elle a sollicité, entr'autres, le zèle d'un des membres aimés et respectés du clergé catholique, le Révérend Père Rougé. Convaincu de l'importance de la mission qu'il s'était donnée, il n'a pas voulu se contenter de théories, mais immédiatement s'est mis à la pratique. Nous savons que le digne prêtre n'est point de ceux qui aiment à faire valoir leurs actes : donc nous conformant au sentiment de modestie qui est en lui, nous ne rappellerons pas ici les obstacles amassés sur sa route ; nous nous contenterons d'écrire qu'il les a surmontés et qu'aujourd'hui, grâce à sa longue persévérance, l'une de ces Ecoles des deux sexes, qui font tant besoin en certaines paroisses, existe, fonctionne. Seulement, comme ici il n'est nullement question de rien obtenir du trésor de l'Etat, la fondation ne peut s'étayer que d'autres ressources : des contributions, des donations, des secours qui, divisés dans une masse, ne soûtenu de sacrifice à personne.

Parmi ceux qui ont estimé à sa haute valeur cette création, nous devons citer, et au premier rang, M. le vicomte Paul d'Abzac, Consul Général de France, esprit à larges vues, auquel on ne recourt jamais en vain, alors qu'il s'agit d'œuvres d'intérêt public.

Le vicomte Paul d'Abzac s'est donc intéressé à l'Ecole dont nous parlons ; il lui a accordé sa haute protection, sa grande influence.

Au cours de son dernier voyage à Paris, il a entretenu de cette institution M. René Goblet, ministre de l'Instruction Publique, et en a obtenu une aide qui a son prix. Cette aide est venue sous la forme de deux vases de Sèvres, ayant valeur intrinsèque et artistique.

En cela le ministre a largement fait les choses ; non-seulement il a offert les deux vases, mais il en a laissé le choix au vicomte Paul d'Abzac. Celui-ci a choisi avec la sûreté de goût qui est en lui, et bientôt une lettre de M. Turquet, écrivant au nom de M. René Goblet, le ministre, annonçait au Consul Général l'envoi de la'Grande du gouvernement français à la modeste Ecole, une création française en Louisiane.

Nous avons eu l'occasion d'examiner ces vases qui ne pouvaient sortir que de l'inimitable manufacture de Sèvres, où l'industrie et l'art sont toujours si admirablement combinés.

Ils se distinguent par la finesse de la pâte, par l'élégance de la forme, par la richesse, la coquetterie et le cachet de l'ornementation. Tout cela est délicieusement réussi.

Ces deux bijoux une fois à la Nouvelle-Orléans, l'œuvre du vicomte Paul d'Abzac était achevée ; elle commençait pour nous. Il s'agissait de tirer le meilleur parti de ce superbe don ; et aussitôt on a songé à une loterie.

A son tour, l'un des nôtres s'est interposé et il a pris sous son puissant patronage le placement de cette loterie, comprenant 1200 billets. Nous avons nommé l'honorable Valsin Guillotte, maire de la Nouvelle Orléans. Son honorabilité, son dévouement à toute cause pouvant résulter en bienfait pour la masse, sa légitime influence et son intelligente activité nous sont un gage certain qu'il contribuera largement au succès de cette loterie, dont bien des billets, d'ailleurs, sont déjà pris, et qui est une bonne et belle œuvre.

Le gouvernement français une fois de plus, a fait preuve de libéralité ; le chef de notre gouvernement municipal ne veut pas rester en arrière, et, nous le répétons, il faut attendre beaucoup de son action. Il est de ceux sur lesquels on peut tabler.

Nous vous avons dit ce que sont les deux vases dus au vicomte Paul d'Abzac : vous pourrez bientôt en juger par vous même. Ils sont actuellement exposés au local du Commercial Club, mais sous peu de jours exhibition en sera faite dans l'un des principaux établissements de la Nouvelle-Orléans.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—*Over the garden wall* a toujours attiré le public des matinées ; celle d'aujourd'hui promet donc bonne besogne au trésorier. En effet non seulement la pièce a été remaniée et augmentée d'un troisième acte, qui ne le cède en rien aux deux autres, mais encore la troupe qui y joue, est au-dessus de celles qui l'ont précédée, et je mais Mme et M. Geo. Knight n'ont tenu leurs rôles avec plus d'entrain. *Over the garden wall* sera redonné ce soir aussi.

Dimanche, *Crazy Patch* avec Mlle Kate Castleton et sa troupe.

GRAND OPERA HOUSE.—On nous prie de rappeler à nos lecteurs que le contrôle du Grand Opera House sera ouvert à partir de demain, pour la soirée d'inauguration (dimanche prochain) et la rentrée de M. Milton Nobles, dans *Love and Law*.

THÉATRE ST CHARLES.—Le diable fait toujours des siennes ; il vaut de superbes frecettes à la direction, et surtout ce n'est pas en fausse monnaie qu'il paie.

Du reste, la troupe multiple qui paraît dans *Devil's Auction*, pièce amusante, fait du bon travail et remonte cet ouvrage, qui ne se démodera pas tant qu'on lui donnera ce qu'il lui faut de toute nécessité : une riche mise en scène. En cela le public est servi à souhait.

Ce soir, cinquième représentation.

A dimanche le début de la mignonne soubrette, Mlle Bindley, baby Bindley, comme on l'appelle souvent.

THÉATRE FARANTA.—*A Practical Joke* semble être une farce écrite pour la troupe actuelle de M. Faranta, et surtout pour les deux principaux sujets : MM. Harry Le Clair et W. J. Russell. Il faut voir le premier dans ses six rôles de femme, et le second dans celui du fermier Uncle Ben. Beaucoup de gaîté et de naturel chez tous deux. Mlle Nellie Parker paraît avec eux le succès.

Ce soir, même spectacle.

Théâtre de l'Opéra.

Une dépêche de New York, transmise par le Consul Général de France en cette dernière ville, a appris hier à M. Maugé que Mme Dérivis, première chanteuse de notre troupe française, ne pourra se mettre en route qu'aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans. Une violente affection de gorge a nécessité ce délai, et si l'éminente artiste, encore souffrante, entreprend le voyage, c'est qu'elle obéit, avant tout, au sentiment du devoir.

En présence de ce fait, et ne pouvant prévoir en quel état de santé lui arrivera sa pensionnaire, le directeur de l'Opéra n'a pas hésité. Il a pris le sage parti d'ajourner l'ouverture du théâtre à l'un des premiers jours de la semaine prochaine, jour que nous ferons connaître ultérieurement.

A coup sûr, bien des ouvrages sont prêts et M. Maugé eut pu facilement trouver, dans la figue de l'opérette, un spectacle fort attrayant. Mais ici il cède à un sentiment de délicatesse ; il a promis au public que son inauguration aurait lieu par *Faust*, et il veut que cette première promesse soit tenue, comme il tiendra toutes les autres, soyez-en certains. En cela M. Maugé fait preuve de désintéressement ; le renvoi d'une représentation de début peut souvent causer une baisse de recette, et celle de samedi s'annonçait dans les plus brillantes conditions.

Maintenir et l'affiche et la date de l'ouverture eût été d'ailleurs une entreprise périlleuse.

Mme Dérivis sera ici samedi, sans nul doute ; néanmoins il est à présumer que, malade déjà, elle arrivera fortement éprouvée par cinquante ou soixante heures de chemin de fer. Si M. Maugé eut risqué son début, en pareille situation, nous aurions été des premiers peut-être à dire qu'il faisait là du métier et non de l'art.

Ce que nous le connaissons, savent que tel n'est point son tempérament. Il est de nécessité vitale que Mme Dérivis ne paraisse devant notre public que dans la plénitude de ses moyens ; qu'elle soit elle-même pour enlever le beau succès qu'elle doit obtenir infailliblement ; nous en avons tout son passé pour garantie.

Le public, gourmand et gourmet de spectacle, sera quelque peu désappointé, cela va de soi. Pourtant le gourmet fera taire en lui le gourmand ; trois ou quatre jours d'attente sont un apéritif ; il n'en aura que plus d'appétit pour se mettre à table. Il attendra donc sans aucune récrimination, il comprendra vite que si M. Maugé s'est résigné—c'est le mot—à semblable renvoi, à un sacrifice d'argent peut-être, c'est encore par conscience, par déférence pour notre partenaire, auquel il prétend assurer une soirée d'inauguration, complète sous le rapport artistique. Pour le bien de la saison entière il est indispensable que cette première carte de réunisse porte.

Une annonce prochaine dira le jour auquel sera ouvert le contrôle pour la représentation d'ouverture, pour *Faust*.

—Nous avons reçu les virttes de MM. Florentin on Dycros, le nom nous échappe, régisseur, et Lowenthal, second chef d'orchestre et pianiste accompagnateur.

Nous regrettons de ne nous être point trouvé aux bureaux de l'*Abeille* quand M. Raymond Voillequin, ténor léger en tous genres, s'y est présenté.

A tous nous souhaitons la bienvenue.

BATAILLE DE PARIS.—Le Panorama qui l'a échappé belle hier—en face de l'incendie au coin opposé,—est ouvert tous les jours de huit heures et demie du matin à cinq heures du soir.

MUSÉE-THÉATRE.—La salle des curiosités ne désemplit pas ; c'est à qui veut voir ce phénomène sans pareil, Jo-Jo ; une vraie tête de boule-dogue posé sur le corps d'un homme ; les Albinos ; Léonard qui croque du verre et fait contionner son thorax comme enclume, etc., etc. Sans compter les sujets divers qui donnent leurs représentations au Théâtre Bijou.

Prix d'entrée, 10 cents.

Retours d'Election du Premier District Congressionnel dans la Paroisse d'Orléans.

3me Ward.

Wilkinson	3010
Burwell	361
Majorité de Wilkinson	2849

4me Ward.

Wilkinson	1310
Burwell	276
Majorité de Wilkinson	1034

5me Ward.

Wilkinson	1706
Burwell	21
Majorité de Wilkinson	1685

6me Ward.

Wilkinson	1010
Burwell	63
Majorité de Wilkinson	947

7me Ward.

Wilkinson	804
Burwell	33
Majorité de Wilkinson	770

8me Ward.

Wilkinson	514
Burwell	15
Majorité de Wilkinson	499

9me Ward.

Wilkinson	903
Burwell	39
Majorité de Wilkinson	864

15me Ward.

Wilkinson	281
Burwell	89
Majorité de Wilkinson	192

Récapitulation.

	Wilkinson.	Burwell	Majorités.
3e Ward	3010	361	2849
4e Ward	1310	276	1034
5e Ward	1706	21	1685
6e Ward	1110	63	947
7e Ward	804	33	770
8e Ward	514	15	499
9e Ward	903	39	864
15e Ward	281	89	192
	9538	897	8641

Grand Total.

Wilkinson	9538
Burwell	897
	8641

Retours d'Election du Second District Congressionnel dans la paroisse d'Orléans,

1er Ward.

Logan	995
Hero Jr.	144
Majorité de Logan	851

2me Ward.

Logan	1991
Hero Jr.	227
Majorité de Logan	1764

10me Ward.

Logan	914
Hero Jr.	344
Majorité de Wilkinson	570

11me Ward.

Logan	999
Hero Jr.	378
Majorité de Logan	621

12me Ward.

Logan	347
Hero Jr.	273
Majorité de Logan	74

13me Ward.

Logan	274
Hero Jr.	262
Majorité de Logan	12

14me Ward.

Logan	143
Hero Jr.	163
Majorité de Hero Jr.	20

16me Ward.

Logan	142
Hero Jr.	333
Majorité de Hero Jr.	91

17me Ward.

Logan	203
Hero Jr.	85
Majorité de Logan	118

Récapitulation.

	Logan.	Hero Jr.	Majorités.
1er Ward	995	144	851
2e Ward	1991	227	1764
10e Ward	914	344	570
11e Ward	999	378	621
12e Ward	347	273	74
13e Ward	274	262	12
14e Ward	143	163	—
16e Ward	142	333	191
17e Ward	203	85	118
	6008	2109	3899

Grand Total.

Logan	6008
Hero Jr.	2109
	3899

Dans une brasserie parisienne :

—Dites-moi, patron ? Pourriez-vous m'expliquer quelle différence il y a entre la bière de Strasbourg et celle de Vienne ?

—Certainement. La bière de Strasbourg est fabriquée à Ivry.

—Et celle de Vienne ?

—A la villette.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1886.
Indications : Pour la Louisiane, beau temps, température presque stationnaire dans la partie sud ; plus fraîche dans la partie nord ; vents du sud tournant à l'ouest.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1886.
Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.
No 124, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	56	13¼
Midi	69	20¾
3 P. M.	71	21½
6 P. M.	68	20

Nlle-Orléans, 2 novembre 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	74	Nashville, Tenn.	70
Augusta, Gie.	74	Pittsburg, Pie.	68
Savannah, Gie.	72	Cairo, Ill.	71
Mobile, Ala.	75	Memphis, Tenn.	66
Montgomery, Ala.	75	Dubuque, Iowa.	68
Vicksburg, Miss.	78	Keokuk, Iowa.	68
Galveston, Tex.	78	La Crosse, Wis.	63
Indianola, Tex.	—	St-Louis, Mo.	72
Shreveport, La.	76	St-Paul, Minn.	58
Corsicana, Tex.	—	Leavenworth, Kan.	62
Chattanooga, Tenn	68	Omaha, Neb.	56
Cincinnati, O.	72	Yankton, D. T.	—
Louisville, Ky.	70	Key West, Flo.	76
Memphis, Tenn.	70	Nlle-Orléans Le.	74

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Abraham Green à Mlle Louisa Mitchell.
John Taylor à Mlle Mary Randolph.
Joseph D. Laizer à Mlle Mary Cox.
John Young à Mlle Hattie Johnson.
Giovanni D'Antonio à Mlle Louis Schriber.
James Henry Murphy à Mlle Emma O'Neil.

Naissances.

Mme John Mayony, un garçon.
Mme John Hauck, une fille.
Mme Thomas Foley, une fille.
Mme Baptiste Ribet, une fille.
Mme Thos. Wm Heaney, un garçon.
Mme Julius Poirson, une fille.
Mme Charles Keehl, un garçon.

Decès.

William Parker, 56 ans, Tunisburg.
John Baptiste, 35 ans 225 Conti.
Elisabeth Taylor, 45 ans 379 Quatrième.
Capt. P. F. H. xie, Biloxi, Miss.
Marie Rema, 1 mois Columbus et Remparts.
Benjamin Scott, 65 ans. Avenue Peters, près George.
Mary Roe, 50 ans, 181 Quartier.
Louis Thomas, 4 mois 251 Decatur.
Julian A. C. Adoue, 2 ans. Washington, près Broad.
Frederick Smith, 6 semaines, Paroisse St. Bernard.
Joseph H. Schultze, 28 jours, 495 Dec tor.
Mme Victor Caetay, 34 ans, Delary et Chartres.
Mme Wilhelmina Wagner, 57 ans. Chartres près Lesseps.
Lucien Michel Fernandez, 3 mois, coin B o d et St-Philippe.
Centeralia Hill, 6 ans, coin Market et Vallette.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

People's Homestead Association à F. Brinker, deux terrains dans le 6me district, dans l'Ilet borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Annonciation et Tchoupitoulas, $2,000.

J. B. Paul au People's Homestead Association, deux terrains dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, $2,800.

People's Homestead Association à P. A. LeBlanc, deux terrains dans le 2me district, dans l'Ilet compris par les rues St. Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, $2,800.

Mme Jules Lapène à Charles Wiltz, un terrain dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Laharpe et Columbus, $415.

V. Leithmann à Dan'l M. Casey, deux terrains dans le 6me district, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Preston et Market, $250.

Wm. Bogel à Mme L. M. Jumonville, une portion de terre dans le 6me district, dans l'Ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Benjamin, Hurst et Webster, $2300.

Paul Riess à Mme Veuve Wm. Rosentrater, un terrain dans le 4me district, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Howard, Première et Liberté, $925

Ventes par le percepteur des taxes du 2e district :

John Nerbert à Mme Vve John Norbert, un terrain dans le 3e district, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libérale, Génie et l'avenue London, $3.

Mme Jacob Grüner à John Mackel, un terrain dans le 2e district, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Broad, White et Bienville, $5.

Mme Christopher Sourd à R. H. Kerwin, deux terrains dans le 3e district, dans l'Ilet borné par les rues St-Claude, Désiré, Elmire et Remparts, $1.

Cour Civile de District — Les successions de Olivier P. Campbell et David Parry ont été ouvertes ainsi que celle de William Carey. Pour cette dernière Thomas Sharley a été nommé subrogé-tuteur.

J. H. Harrison contre la Southern University.—Procès pour $800 provenant d'une année de loyer échue.

Robert H. Olivier contre la Crescent News and Hotel Company.—Proces pour un salaire de $300.

Sumpter Turner contre J. R. Balfour et autres.—Procès pour obtenir les titres de possession d'une certaine propriété.

Herman Hasfeld contre Joseph Patzelt.—Procès au sujet d'un billet à ordre de $500.

Hyacinthe Frosa contre la veuve H. Lehmann.—Procès pour $200.

Théodore Lilienthal contre Philippe Rice.—Le défendeur prétend ne s'être servi d'aucune arme contre le demandeur et prétend ainsi justifier les voies de fait auxquels il s'est livré sur lui.

Crescent News and Hotel Co. contre James Turla.—Le défendeur prétend avoir payé à E. A. Weeks, administrateur de la compagnie, l'argent collecté dont la compagnie prétend qu'il ne lui a pas été rendu compte. Il déclare que ce qu'il avance a été apprové à la cour criminelle qui l'a acquitté.

La Butcher's Union and Slaughter House Co. contre la Crescent City Slaughter House Co.—Demande d'annulation du procès, le domicile du défendeur étant à St-Bernard où résident le procès peut être intenté contre lui.

Creole Steam Fire Co. No. 9 contre la Ville.—Procès pour $7824 sur trois certificats.

Juge Monroe

Eugène Masson et autres contre Charles Cavanac—Ordre est donné aux demandeurs de prouver pourquoi l'injonction ne peut pas être annulée et pourquoi ils ne payaient pas les dommages.

Succession de Pauline Godfroid femme de Jean Simon Dolliole.—Les héritiers sont mis en possession.

Eager Ellerman & Cie. contre la Ville. —L'accusation est retirée aux dépens du demandeur.

Juge Tissot.

L. A. Roy et autres contre McEniry & Rivière.—Jugement en faveur du demandeur pour $1000 ; la demande du défendeur, en reconvention est repoussée.

Cour criminelle.—Le Grand jury s'est assemblé hier matin et a été déchargé jusqu'ici vendredi matin à 11 heures.

Cour du recorder Burthe.—Mond Thompson et Julie Dwyer, prostituées, $2 50 ou 10 jours chacune.

Joe Duller, ivresse et bris de paix, $10 ou 20 jours.

George Gunther et John Dykert, ivresse, $2 50 ou 10 jours.

M. D. Sacerdotte, violation d'une des ordonnances de la loterie, $250 de caution.

Joseph Philippa, bris de paix et propos obscènes, $10 ou 20 jours.

Rose Hall, ivresse, $10 ou 20 jours.

Charles Williams, bataille et bris de paix, $10 ou 20 jours.

Joseph Clark, ivresse, bris de paix et langage obscène, $20 ou 30 jours.

Incendie.—Hier, à 8 heures du matin, le feu à pris dans un lot de paille amassé sur le derrière de la maison No. 1677 de la rue du Canal, appartenant à Mme Stegles de Mobile et occupé par M. Navra, marchand de cristaux et de porcelaines.

Les étages sont ont été détruits ; le magasin de M. Navra a été atteint par l'eau et le feu et ses marchandises ont été endommagées pour $10,000 couverts par une assurance de $12,000 à la Compagnie Tentonia et à plusieurs autres.

L'immeuble a été endommagé pour $3,500. Cette perte est couverte par une assurance.

De là le feu s'est communiqué au No 164 occupé par M. Bertrand qui tient un bar-room au rez-de-chaussée. Le premier étage est occupé par MM. Bachemin et Peterson qui y tiennent une salle de billard et enfin le deuxième étage par M. Bertrand qui loue des chambres garnies. Le deuxième et le troisième étages ont été détruits en partie.

MM. Bachemin et Peterson étaient assurés à la St. Paul et Pelican Co. pour $2300. Leur perte est estimée à $3500.

M. Bachemin a éprouvé une perte de $5000 environ couverte par une assurance ; on ignore à quelle compagnie.

L'immeuble est endommagé pour $4000 couverts par les assurances.

L'alarme a été donnée à la boîte No 81.

Vengeance et meurtre.—Hier, quelques instants avant midi, un nommé Kirkpatrick, commis d'assurances de Shreveport, Lne, qui habitait depuis quelque temps Avenue St Charles No 218, a été tué instantanément à coups de révolver au Crescent Billiard Hall, au coin des rues Canal et St Charles par le Dr T. G. Ford, un médecin bien connu de Shreveport.

Immédiatement après l'assassinat, le Dr Ford et le chef de police Austin ont été arrêtés et le corps du malheureux Kirkpatrick a été transporté à la station centrale de police où le Dr Stanhope Jones a procédé à l'autopsie dont voici le procès verbal tel qu'il a été dressé par le docteur.

La première balle est entrée à cinq pouces au-dessus et à un pouce à droite du sein droit entre la 2me et la 3me côté, et est passée entre les deux poumons, coupant l'artère pulmonaire, traversant la poitrine dans un mouvement ascendant et se logeant entre peu après avoir fracturé trois des côtes du côté gauche. Cette première balle a produit une hémorrhagie intense, et les blessures occasionnées par elle étaient nécessairement fatales.

La seconde balle, est entrée à 5 pouces à gauche de la colonne vertébrale à égale distance de la bouche et de l'épaule ; passant à travers la rate elle est allée après avoir traversé l'estomac, se loger sous la peau, au point directement opposé au point d'entrée.

Cette blessure, de même que la première, a produit l'hémorrhagie et était aussi mortelle.

La troisième, qui est entrée à trois pouces à gauche de la colonne vertébrale, est aussi allée se loger sous la peau au point opposé au point d'entrée, après avoir perforé l'ilion et l'intestin grêle.

La quatrième balle, arrivant par le côté droit du menton, a été détournée par le maxillaire inférieur et a affecté sa sortie par le côté droit du front à deux pouces au-dessus de l'œil droit.

Le Dr Ford a donc tiré successivement quatre coups, et chacun d'eux, de l'opinion du coroner, devait fatalement déterminer la mort.

M. Walter Parker, qui est préposé à la direction du Crescent Hall, prétend que Kirkpatrick est entré le premier dans la salle, suivi de près par le Docteur qu'il a cherché à éviter. C'est, paraît-il, au moment où il allait ressortir, bousculant M. Parker pour se frayer un passage qu'il a essuyé le coup de feu du Docteur qui a tiré son premier coup en glissant son revolver sous le bras de M. Parker, ce dernier interceptant le passage et lui cachant son adversaire.

La plupart des personnes présentes ont affirmé immédiatement que le meurtre avait été commis au sujet des relations de Mme Ford avec Kirkpatrick.

Ces allégations étaient des plus fondées.

Mme Ford, qui avait toujours vécu en bonne intelligence avec son mari, eut le malheur de faire il y a deux ans la connaissance de Kirkpatrick dont elle s'amourcha ; il s'en suivit des relations qui trop éhontées qui choquèrent les soupçons du mari, mais ce dernier ne put acquérir aucune certitude.

Mme Ford quitta Shreveport il y a quelque temps. Kirkpatrick qui était employé de pharmacie dans la même ville, la suivit, et tous deux se logèrent rue St-Charles No 218. Ils se croyaient en toute sécurité et n'avaient pas l'ombre d'un soupçon lorsque le docteur arrivé en ville depuis la semaine dernière a terminé hier d'une façon tragique le roman si bien commencé.

Mme Ford est âgée de 30 ans et mère de plusieurs enfants qui habitent Shreveport.

L'instance en divorce introduite devant la cour devait amener un résultat définitif le 10 novembre, et il est vrai décidé entre les deux amants que le mariage aurait lieu aussitôt après que le divorce serait accordé.

Kirkpatrick était un jeune homme de 30 ans, aux cheveux bruns et aux yeux bleus, d'une physionomie très agréable. On a trouvé sur lui plusieurs papiers, entr'autres une lettre adressée à Mme Ford.

Bureau de Santé.—Le télégramme suivant a été reçu de Biloxi :

Biloxi, 1er novembre 1886.

Joseph Holt, M. D., Président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane :

Cher monsieur,

Ayant remarqué qu'hier, lors des décisions prises par votre Bureau, vous n'avez pas de nouvelles officielles de l'état sanitaire de Biloxi. Vous trouverez ci-inclus des certificats de tous nos médecins, qui vous donneront une idée de l'état de choses ici. En conséquence, je vous demande respectueusement de lever la quarantaine, afin de permettre à notre population ouvrière de reprendre ses occupations.

Respectueusement,
PHILIPPE MCCABE,
Maire pro tem.

Des certificats ont été envoyés comme il était annoncé.

Une dépêche du maire de Montgomery, au maire McCabe l'a informé que cette ville avait décidé de lever la quarantaine contre Biloxi.

Collision.—Hier, à 4 heures 15 de l'après-midi, une voiture de battier, conduite par un nègre, s'est heurtée au coin des rues Royale et Canal, contre un wagon. Le cheval de la première s'est abattu, mais n'a pas été blessé ; il a été dételé et relevé, et chacun des deux conducteurs a repris sa course.

Petits vauriens.—Hier, à 6 heures 30 du soir, une troupe d'enfants tourmentaient, rue Dauphine, entre Quartier et Hôpital, un enfant de cet âge nommé Jules Foffer, âgé de 7 ans.

L'enfant leur ayant dit de cesser leur plaisanterie, ils ont recommencé de plus belle. Jules a ramassé un caillou qu'il a jeté au milieu de ses persécuteurs, dont l'un, nommé Léon Lamothe, a été atteint à la tête. La blessure est grave mais pas dangereuse.

Le blessé a été transporté chez lui et Jules a été arrêté.

Accident du travail. — Hier, à 8 heures du matin, un nommé Joseph Leyman, âgé de 29 ans, travaillait sur le quai, au pied de la rue Jefferson, lorsqu'il s'est trouvé pris sous une poutre qui, perdant l'équilibre, l'a blessé au genou droit. Il a été transporté chez lui, rue Dauphine, entre Marigny et Mandeville.

Jeunes voleurs.—Hier, à 8 heures 30 du matin, trois enfants, nommés Wm. Daley, Georges Charles et James Price, ont été arrêtés sur le quai, au pied de la rue Crozat. Ils ont été trouvés possesseurs de quinze livres de raisin de Californie qu'ils avaient volé la nuit précédente chez P. Machera, marchand de fruits rue du Canal No. 91

Noyé.—Lundi à midi 30, un enfant de 9 ans, Walter Lewis, est tombé dans le fleuve à deux milles en aval d'Algier, en voulant ramener au rivage un morceau de bois qui s'en allait à la dérive.

Le corps n'a pu être retrouvé.

Père et fils.—Hier matin, un nègre du nom de James Brown a porté à la première recette cour contre son propre fils Robert qui l'avait attaqué et blessé d'un coup de bol. Brown a montré à l'appui de son dire une profonde blessure qu'il avait reçue au côté gauche de la tête dans les circonstances suivantes.

Robert ayant insulté sa belle mère, Brown serait intervenu, mais son fils saisissant une hachette aurait tenté de frapper son père qui l'a désarmé ; s'élançant alors, furieux, dans la cuisine, il aurait saisi un bol et aurait fait au vieillard la blessure qu'il a exhibée. Brown craignant d'être d'un moment à l'autre tué par son fils, a demandé qu'il soit mis en état d'arrestation.

Cheval emporté.—Lundi, à 11 heures et demie du matin, un cheval appartenant à M. W. J. Martinez s'est emporté à la Half-way House, et a démoli une boutique de marchand de pistaches. La voiture a été renversée et ceux qui l'occupaient, M. Martinez et trois autres passagers, ont été projetés sur le sol et n'ont reçu heureusement aucune blessure.

Paragraphes.—L'officier Ford, en accourant sur le théâtre du meurtre commis au Crescent Hall, s'est foulé la cheville gauche si fortement qu'il lui a été impossible de continuer son chemin. On a dû le transporter chez lui.

On cause calligraphie au Ramolli-Club.

Moi, dit Guibollard, j'ai connu un homme qui écrivait admirablement avec le pied, et pourtant il avait des cors !

—La belle malice ! interrompit le président du cercle. C'étaient des cors..... expéditionnaires !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Célébration de la Statue de la Liberté.

GRANDE RÉJOUISSANCE EN FRANCE.

New York, 2 nov.—Le *Courrier des Etats-Unis* de ce matin publie le télégramme suivant, daté de Paris :

On peut dire que depuis trois jours Paris ne se trouve plus en France, mais en Amérique. Tous les yeux sont tournés vers New York. Il serait difficile de décrire l'émotion du peuple français dans l'attente des nouvelles de l'inauguration de la Statue de la Liberté.

Les journaux s'empressaient de les publier, en les faisant suivre de commentaires.

M. Floquet, président de la Chambre des députés, a reçu des dépêches de MM. Spuller et Desmons, représentants de la Chambre à New York, disant qu'ils sont enchantés de la réception qui leur a été faite par le comité américain, par les autorités et par le peuple.

Ce qui suit est la teneur du télégramme envoyé par les délégués français à M. Floquet pour l'informer de l'ouverture des cérémonies de l'inauguration : "Au Président de la Chambre des Députés.—La Statue de la Liberté a été dévoilée aujourd'hui, avec une solennité imposante, en présence du Président des Etats-Unis, des membres de la délégation française et d'un immense concours de spectateurs.

Les cérémonies d'inauguration ont été l'occasion d'une démonstration chaude et sincère en honneur de la France républicaine."

SPULLER & DESMONT.

On considère ici que l'honneur fait à la Statue et à Bartholdi est aussi un honneur rendu à la République Française.

Ce sentiment ne provient pas de la vanité nationale ; c'est bien la vieille sympathie nationale qui se fortifie de jour en jour davantage. Les français se souviennent du passé et pensent à l'avenir ils se réjouissent en présence de cette ère nouvelle de bonne amitié, qui s'ouvre ainsi pour les deux nations, que tant de raisons portent à une aide mutuelle.

Ce sentiment est partagé par tous. Les détails de la délébration sont attendus avec impatience ; néanmoins on en sait assez jusqu'ici pour justifier l'enthousiasme que ressent tout Français à l'occasion de cette inauguration. Les Anglais sont forcés de cet épisode international. La France rit de leur fureur, qui, du reste, n'altère en rien la satisfaction publique.

Le journal la République Française.

Paris, 2 novembre—Le journal la République Française a reçu une dépêche de Vienne, qui annonce que douze navires de guerre russes sont partis de Sébastopol pour Varna.

Route française.

Paris, 2 novembre—Le trois pour cent est coté à 82 francs 60 centimes.

Le Gouvernement Russe

Vienne, 2 nov—Le gouvernement russe a donné de nouveau l'assurance à l'Autriche que la Russie n'occuperas pas la Bulgarie.

Le journal de St Pétersbourg

St. Pétersbourg, 2 nov.—Le journal de St. Pétersbourg approuve la nomination de M. Labouliaye, comme ambassadeur de France et dit qu'il était impossible de faire un meilleur choix, pour maintenir les bonnes relations entre la France et la Russie ; relations basées sur les intérêts communs des deux nations.

Le prêtre catholique Sabouret.

Berlin, 2 novembre—Le prêtre catholique Sabouret, de Vionville, qui a été récemment emprisonné pour avoir invoqué la protection divine sur l'armée française, a réussi à s'évader et a gagner la France.

Agent russe arrêté.

Sofia, 2 novembre—Un agent russe, Prova Catar, qui avait en sa possession des documents séditieux, a été arrêté à Varna.

On rapporte que M. Greycoff, agent bulgare à Constantinople, a informé la Porte que le gouvernement bulgare est prêt à changer en faveur de la coalition avec les Zankofites.

Le général Kaulbars

St. Pétersbourg, 2 novembre—Le journal "Official Messenger" écrit que le général Kaulbars a refusé d'entretenir la requête du gouvernement bulgare, demandant les bons des Russes qui ont été maltraités en Bulgarie. Le général a préféré répondre qu'il quitterait la Bulgarie avec tous les agents russes, au premier acte de violence commis contre les Russes, sur un point quelconque de la Bulgarie.

Cette réponse du général, dit la même feuille, est fortement approuvée par le Czar.

Révolte des tribus Ghilzi

Londres, 2 nov—Le gouvernement indien a reçu de l'Afghanistan un avis qui confirme la nouvelle du soulèvement des tribus Ghilzi, et annonce que ce mouvement de révolte se propage. L'Emir a envoyé une force imposante à Ghuznee pour supprimer celle-ci.

Banque Impériale d'Allemagne

Berlin, 2 nov—L'état de la Banque Impériale d'Allemagne indique une diminution sur les espèces de 788,000 marcs.

Menace du Consul Russe

Varna, 2 novembre—Les fonctionnaires consulaires russes, avec l'aide des marins des navires de guerre russes, ont enlevé aujourd'hui un grand nombre de placards, qui avaient été affichés dans la ville, par ordre du gouvernement bulgare.

Le consul russe menace de débarquer des troupes, si les autorités essaient d'empêc